



L'écho de Camphin

Bulletin Municipal

ÉDITO

Dans ce numéro :

Édito	1
CME et sécurité	1
École à la maison	2
Paniers solidaires	2
Jardin partagé	3
Mme Carette	3
Budget et impôts	4
Travaux	5
Commémoration	5
Vivre ensemble	5
Annonces	6
Etat civil	6



Madame, Monsieur,

La situation sanitaire va nous permettre prochainement de retrouver progressivement une vie normale. Nous l'espérons ! Je suis heureux de vous présenter, à nouveau, un écho qui foisonne de projets, portés par vous camphinois et par l'équipe municipale. Merci à tous pour votre implication !

Dans ce numéro, j'aborde également la situation financière de la commune : elle est bonne et nous permettra de poursuivre nos ambitions au service de notre village. Parallèlement, le conseil municipal a fait le choix de garder, pour la dixième année consécutive, les taux de la fiscalité inchangés.

Le virus est toujours présent. Néanmoins, je souhaite que vous puissiez, dans cette période de déconfinement gradué, partager à nouveau des moments conviviaux, sans oublier de vous protéger et de protéger les autres !

*Olivier VERCRUYSE
Maire de Camphin en Pévèle*

LES ENFANTS DU CONSEIL MUNICIPAL S'ENGAGENT POUR LA SÉCURITÉ ROUTIÈRE AVEC L'ASSOCIATION DE M. ET MME BRETON

CME



Nous avons décidé de faire partie de l'association «Collectif Justice Victimes Route» quelques temps après le décès de notre fils Benjamin. L'association est basée dans l'Hérault, sa présidente est Cathy Bourgoïn, une femme remarquable qui mène ce combat depuis 15 ans. Nous représentons quant à nous l'antenne 59 de l'association. Cette association est née sous l'impulsion de familles de victimes de la route et de personnes subissant au quotidien les séquelles irréversibles d'un accident de la voie publique. Elle est composée de familles de victimes et de soutiens, conscients que cela

concerne tout le monde. Nous menons de multiples actions :

- en priorité, nous apportons notre aide aux victimes et familles de victimes, dans leurs démarches mais aussi par la mise en place de permanence téléphonique et de groupe de parole
- L'antenne 59 a la chance d'avoir le groupe des « Gorilles » qui nous aident dans nos différentes actions et qui se rassemblent lors des cortèges de motos à la demande des familles pour rendre hommage aux victimes.

N°218

Mai 2021

MAIRIE DE CAMPHIN
PLACE DE L'ÉGLISE
CAMPHIN EN PEVÈLE

Téléphone : 03.20.41.95.39 Télécopie : 03.20.64.13.82
Courriel : contact@camphin-en-pevele.fr
Site : www.camphin-en-pevele.fr
Facebook : //www.facebook.com/MairieCamphinenP/

Comité de rédaction :
M. & Mme BRETON, C. COULON, J. DELEVOYE, J. GRAVE, Ophélie - Maxence - Rafaël, C. MASSELOT, S. PESSÉ, N. STRUZIK, M. THIEFFRY O. VERCRUYSE.

Réalisation : S. PESSÉ
Dir. de publication : O. VERCRUYSE

120 échos envoyés par mail
950 échos imprimés le 22/05/21
Prochain numéro : 20/06/21



Bien d'autres actions sont menées mais celle qui nous tient à cœur aujourd'hui c'est de pouvoir interagir avec les enfants, avec vous ... pour pouvoir faire prendre conscience que le comportement des uns et des autres peut engendrer des drames tels que celui que nous subissons. Depuis l'élection du conseil municipal des enfants, nous avons été sollicités par monsieur le Maire et madame Guillaud, adjointe, pour mener, dans le cadre de la commission Solidarité et Sécurité, des actions validées par les enfants pour tous les camphinois. Les enfants nous surprennent, ils sont ambitieux, volontaires et débordent d'idées et d'énergie et surtout ils se sentent concernés ! Nous souhaitons les féliciter pour leur implication ! Ensemble nous souhaitons mettre en place une journée prévention routière qui devait se tenir le 5 juin mais qui sera reportée en septembre suites aux restrictions sanitaires. D'autres projets sont avancés que nous espérons pouvoir mettre en place ensemble en juin, si les protocoles sanitaires nous le permettent : un permis vélo pour les enfants, un permis piétons pour les parents et un concours d'affiches sur la sécurité routière. Notre combat est long, dur, épuisant mais nous ne lâcherons rien pour Benjamin et toutes les autres victimes ! Un grand merci à toutes et à tous pour votre confiance ! *Yann et Gwen BRETON*



L'ÉCOLE À LA MAISON

ÉCOLE

Pendant une semaine, nous étions de nouveau en télétravail. Ça n'était pas trop compliqué car nous l'avions déjà vécu. Nous avons tout de suite repris nos bonnes habitudes :

Nous lever tard | Déjeuner à 11h30 | Solliciter papa et maman toutes les cinq minutes | Oublier de nous connecter à la bonne heure | Faire notre visio en pyjama | Manger des bonbons pendant le cours en visio | Et finalement nous coucher vers 23h...

Mais non ! C'est une blague !

Nous avons bien travaillé pour ne pas prendre de retard et permettre à nos parents de télétravailler dans de bonnes conditions. Nous espérons néanmoins que ce sera la dernière fois mais nous reconnaissons que cela nous a permis d'apprendre à être autonomes, à utiliser un padlet, et nous a fait vivre de bons moments en famille.

Et finalement, dans quelques temps, nous n'en garderons que les bons souvenirs.

Ophélie, Maxence, Rafaël et les copains de l'école du Sacré-Coeur

SOCIAL

DISTRIBUTION DE PANIERS SOLIDAIRES PAR LE CCAS DE CAMPHIN EN PÉVÈLE

Jeunes ou moins jeunes, nous pouvons tous, à un moment ou un autre avoir à subir un passage difficile avec des fins de mois problématiques. Le Conseil départemental et la Région réagissent. A celles et ceux qui en font la demande, un colis alimentaire leur est offert qui sera bienvenu en cette période si particulière. La covid-19 qui impacte sur la santé, le chômage, entraîne parfois une baisse de revenus. La commune de Camphin invite les personnes désirant, pour un temps, bénéficier de ce « coup de pouce », à se rapprocher du CCAS. Elles y seront accueillies en toute confidentialité.

Exemple du colis, diversifié chaque mois : Masques – Beurre - Gaufres – Œufs - 1 tête de céleri – Yaourts - 2 kgs carottes - 2 kgs oignons - Saucisses - 2 kgs pommes - Poulet

Nicole STRUZIK, Martine THIEFFRY



DON DU SANG À CAMPHIN EN PÉVÈLE - 13 AVRIL 2021

Vous êtes venus nombreux donner votre sang dans d'excellentes conditions sanitaires. 134 personnes se sont présentées, 126 prélèvements (dont 35 nouveaux donneurs) ont pu être effectués. 378 vies vont être ainsi sauvées. Une majorité de Camphinois, à laquelle se sont joints des donateurs de communes voisines, a contribué aux résultats significatifs et réconfortants de cette collecte. Cette opération a été un franc succès en cette période de pénurie de poches de sang due à la pandémie que nous traversons. Cette réussite nous incite à organiser une nouvelle collecte dans les prochains mois et nous vous en tiendrons informés. Nous espérons votre participation active, ainsi que celle de nouveaux bienfaiteurs. Nous tenons à vous témoigner, donateurs et organisateurs, notre reconnaissance et nos plus vifs remerciements.

Chantal COULON référente Don du Sang - Monique PARENT



ASSOCIATIONS

JARDIN PARTAGÉ : « LA BONNE GRAINE DE CAMPHIN EN PÉVÈLE »

Les beaux jours reviennent, il est temps de planter le décor. « La bonne graine de Camphin en Pévèle » nouvelle association, a pour objectif de créer un espace commun de jardinage raisonné, respectueux de la nature et de la biodiversité, cultivé et entretenu par les adhérents dans un esprit de convivialité, de partage et de respect mutuel. Ouvert en présence des jardiniers, cet espace favorisera les échanges intergénérationnels de savoir et de savoir faire. Des ateliers, animations, troc de plantes, rencontres culturelles... en rapport avec le jardinage seront organisés. L'association composée de quelques jardiniers démarre tout doucement l'activité selon les connaissances des uns et des autres. Nous pouvons encore accueillir 3-4 personnes, de préférence disponibles en journée, et qui pourraient transmettre leurs connaissances, conseils aux jardiniers qui débutent. Mail : La bonne graine de Camphin en Pévèle jodlv59@orange.fr ou Joëlle 06 72 57 02 56

Joëlle DELEVOYE



HISTOIRE

FEMME ET POLITIQUE À CAMPHIN EN PÉVÈLE

La politique est restée pendant très longtemps la chasse gardée des hommes. Bien que les conseils municipaux existent depuis 1789, il a fallu attendre 1945 pour que les femmes aient le droit de vote mais elles n'étaient pas encore très sollicitées pour se présenter sur des listes électorales. Entre 1947 et 1965, on note 3,1 % de femmes élues dans les conseils municipaux, 0,7 % de femmes maires en 1957 et 1,1 % en 1965. La première femme élue maire d'une grande ville a été Jeanne Herold à Auxerre en 1959. Mais Camphin n'était pas de reste car cette même année, une femme y était élue maire. Il est vrai dans des circonstances un peu exceptionnelles. Louis Carrette, né le 1er mai 1893 à Camphin chez ses grands-parents maternels, les Mulier, était fils d'un employé aux chemins de fer du Nord résidant à Roubaix. Sa femme Amélie Mulier était venue accoucher chez sa mère rue de la croix à Camphin en Pévèle. Louis contracte mariage à Moucron le 12 mars 1920 avec une jeune fille de Tourcoing : Jeanne Marie Verroken, née la même année que lui. Devenus camphinois, Louis se présente aux élections municipales de Camphin en 1953. Le conseil municipal le choisit comme maire le 9 mai 1953. Il est retraité. Le 31 janvier 1959, à Baisieux, il est victime d'un accident automobile sur le



verglas et tué sur le coup. Camphin n'a plus de maire. De nouvelles élections municipales ont lieu les 8 et 15 mars 1959. Jeanne Marie Verroken, sa veuve, se présente et est élue. Le conseil municipal la désigne comme maire le samedi 21 mars 1959. Voilà la première femme maire de Camphin en Pévèle et jusqu'alors la seule. Son mandat sera de durée limitée. En effet, après avoir encore présidée le conseil municipal du 2 juin 1962, elle décède à Croix d'un cancer le 31 juillet 1962. Pendant son mandat, elle donnera le nom de son mari Louis Carrette à la route qui entoure le centre du village. Les deux maires : Louis Carrette et sa femme sont enterrés dans notre cimetière. C'est René Parent, né à Paris, devenu Camphinois qui prendra la relève en 1962.

A quand une autre femme édile du village ?

Jean GRAVE

Merci à M. Hervé Tonnel pour l'envoi de cette archive de la Voix du Nord, retrouvée dans les archives de son père



BUDGETS ET IMPÔTS

IMPÔTS

Pour mémoire, la loi de finance 2020 acte la suppression de la taxe d'habitation. Suite à cette réforme, le législateur a décidé de transférer la part départementale de la taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) aux communes. Désormais, le taux départemental de la TFPB 2020 à savoir 19,29% doit s'additionner au taux communal. Le conseil municipal de Camphin en Pévèle a décidé, en avril, de ne pas augmenter les taux d'imposition, de reconduire les taux appliqués et d'y ajouter, conformément à la loi, le taux de la part départementale.

	Taux 2020	Taux 2021	
Taxe foncière sur les propriétés bâties	20,09 %	39,38 %	= 20,09 % + 19,29 %
Taxe foncière sur les propriétés non bâties	62,16 %	62,16 %	Taux communal 2021 de la taxe foncière sur les propriétés bâties - Taux inchangé



BUDGET 2020 CONSOLIDÉ

Les budgets réalisés de 2020 ont été votés lors du dernier conseil municipal. Malgré le contexte sanitaire, le budget 2020 a été soldé avec un excédent de fonctionnement de 551.678, 58 € (recettes de fonctionnement : 1.786.367,93 € - dépenses de fonctionnement 1.234.689,35 €). Le Budget de 2021 pour la section de fonctionnement a été équilibré à 1.743.736 €. Pour la section d'investissement, nous avons voté au chapitre dépenses d'équipements d'investissements un montant de 837.632,90 €. Dans ces dépenses, nous avons notamment le paiement de prestations déjà réalisées et/ou en cours de réalisation : • des abris bus • la fin des travaux du chemin de Créplaine • la rénovation des toitures de la mairie et de l'ancien atelier municipal • l'enfouissement de la ligne HT de la rue de Créplaine • l'achat du tracteur pour le service technique • notre nouveau site Internet. Et il y a les nouveaux projets que nous devrions commencer cette année : • l'enfouissement électrique de la rue de Cysoing • les travaux secondaires liés aux assainissements réalisés par Noréade de la rue du Quennelet, rue de La plaine et de la fin de la rue Notre Dame • les travaux liés à la sécurité • l'achat du matériel pour les classes numériques de nos deux écoles • le début des travaux de rénovation de la rue Créplaine (2021/2022) • le début de l'aménagement de notre ancien boulodrome en espace dédié à la petite enfance et enfance. *Olivier VERCRUYSSÉ*

TRAVAUX

LE NOUVEAU PROJET LES PAPILLONS BLANCS

L'association des papillons blancs de Lille a pour projet l'ouverture d'une structure d'accueil, au lieu dit «la maison rose», Grand rue à Camphin en Pévèle. Cet hébergement sera réservé à des personnes de plus de 16 ans, en situation de handicap, présentant des troubles sévères du comportement. L'autorisation d'ouverture est soumise à l'aval de l'ARS (Agence Régionale de Santé) qui rendra sa décision mi juin. Ce projet se construira en lien avec la Maison d'Accueil Spécialisé de Baisieux. Cette structure proposera sept places (six places permanentes et une place pour un accueil temporaire). Quarante trois salariés permettront le fonctionnement de l'établissement et l'accompagnement des sept personnes hébergées, de jour comme de nuit, sept jours sur sept : médecin psychiatre, psychologue, chef de service, psychomotricien, orthophoniste, infirmiers, éducateurs spécialisés, professeurs de sport, AES (accompagnant éducatif et social), mais aussi maîtresse de maison et agents de service qui assureront la préparation des repas et l'entretien des locaux. Il est à noter que des recrutements s'effectueront sur certains de ces postes. Nous ne manquerons pas de vous les communiquer. De grandes transformations vont s'opérer sur le site prochainement. En effet la quasi totalité des bâtiments seront détruits (l'actuelle maison est inadaptée au public). Seul, le pigeonnier surplombé de la girouette en forme de furet qui lit (en hommage à son propriétaire, M. Callens, créateur du Furet du Nord) sera conservé. De beaux équipements seront intégrés au bâtiment d'hébergement : une salle de balnéothérapie, des salles sensorielles, des salles de kinésithérapie et de psychomotricité, etc ... La commune est fière d'accueillir ce beau projet. *Sandrine PESSÉ*



COMMÉMORATION



La commémoration de la fin de la seconde guerre mondiale s'est déroulée ce 8 mai. La lecture d'un texte de Geneviève DARRIEUSSECQ, ministre déléguée auprès de la ministre des Armées, a rendu hommage aux français, à celles et ceux qui ont combattu le fléau nazi. *Sandrine PESSÉ*

MIEUX VIVRE ENSEMBLE

Bruit, propreté, animaux de compagnie... peuvent parfois être sujets de discorde. Alors que de simples règles de bon sens appliquées dans le respect des autres garantissent harmonie et convivialité..

La pelouse

Les horaires de tonte et de bricolage doivent être positionnés en semaine (du lundi au samedi) entre 8h30 et 19h30 (respectez la pause du midi). Les dimanches et jours fériés, les horaires sont réduits de 10h à 12h. Les haies doivent être taillées aux normes.

La fumée

Les feux de jardin sont interdits. Ils occasionnent des nuisances pour les voisins (fumées, odeurs) et des risques en matière de santé (émissions de dioxines). Pensez également à maîtriser votre barbecue pour ne pas enfumer vos voisins camphinois !

Le chien

Tous les chiens, quelle que soit leur race, doivent être tenus en laisse. Pensez toujours que votre chien modifie son comportement éloigné de son maître. Veillez aussi, chez vous, qu'il n'aboie pas toute la journée. Enfin, il vous incombe de ramasser les déjections de votre animal.

La vitesse

Malgré les panneaux et dispositifs de sécurité, c'est d'abord à chacun de mesurer ses responsabilités et d'ajuster son comportement. Ce sont la vie des autres et de vos enfants qui est en jeu. En été, les enfants jouent souvent à l'extérieur. Respectez les limitations de vitesse et les priorités !

La COVID19

L'épidémie de COVID19 n'est toujours pas enrayée. Par mesure de civisme sanitaire et de respect de l'environnement, les déchets générés par la pandémie doivent être déposés dans un sac poubelle avec fermeture. Une fois rempli, ce sac doit être soigneusement fermé puis conservé 24 heures. Après ce temps nécessaire à l'élimination du virus, on peut jeter ce sac dans la poubelle à ordures ménagères.

ANNONCES

JOURNÉE OLYMPIQUE ET PARALYMPIQUE DU 23 JUIN

La journée olympique et paralympique se déroule chaque année le 23 juin, en référence à la naissance du Mouvement Olympique moderne, le 23 juin 1894 à Paris. Cette journée permet de promouvoir dans le monde entier les valeurs olympiques sur la base des 3 piliers : « bouger, apprendre et découvrir ».

Cette année, nous avons décidé de rejoindre le mouvement et de vous proposer tout au long de la journée des activités à réaliser seul, entre amis ou en famille. Au programme, relevez le défi et parcourez la distance de 2024 mètres en marchant, en courant, à vélo, à trottinette, en draisienne.... Dans l'après-midi, venez découvrir le dodgeball (balle aux

prisonniers), affrontez-vous lors de tournois de mini-tennis ouverts à tous ou mesurez la

vitesse de votre service au tennis grâce au radar mis à votre disposition. Soyez le plus rapide à retrouver les balises lors de la course d'orientation. En soirée, venez défier vos amis lors de matchs amicaux de football, de Beach Tennis, de Molki ou encore de pétanque. Les enfants auront également la chance de pouvoir profiter d'un Escape Game en extérieur sur le thème des jeux olympiques, offert par le Comité Olympique du Nord.

Catherine MASSELOT

TRAVAUX NORÉADE RUE DU QUENNELET

Des travaux d'assainissement de la rue du Quennelet, pris en charge par Noréade, débuteront début juin et dureront jusque fin juillet (si les conditions climatiques et sanitaires sont favorables). Ces travaux occasionneront de la gêne pour les riverains. Nous nous en excusons par avance. Un plan de circulation sera mis en place et une communication générale sera établie pour les camphinois. Une communication spécifique sera faite aux riverains.



La gendarmerie de Baisieux, dont nous dépendons, est désormais connectée à l'application Panneau Pocket. Pour recevoir des informations en direct, il faut télécharger l'application Panneau Pocket puis rechercher la «Gendarmerie BTA de Baisieux». Les notifications arriveront directement sur votre téléphone. Pour rappel, la mairie de Camphin en Pévèle utilise également cette application pour rester connecté avec ses habitants.

Sandrine PESSÉ

La propreté

L'entretien de son trottoir et de son caniveau est de la responsabilité de chaque camphinois. Cette charge incombe également aux propriétaires des maisons inhabitées et de terrains non bâtis ou agricoles situés dans les parties habitées du village.

La fête

La loi impose de faire silence au-delà de 22h. Même en journée, tout bruit répétitif est sanctionnable. En soirée, évitez de claquer les portières des voitures, de klaxonner pour signaler votre départ. Lors d'une fête familiale, prévenez vos voisins et évitez de prolonger l'amusement.

ETAT CIVIL

Nouveaux habitants

Bienvenue à :

- Julien SPECKENS et ses deux fils au 52 rue de Créplaine
- Ludovic MOYSON et Isabelle FLAHAUT et leurs 2 fils au 6F Grande Rue
- Olivier ROELSTRATE au 11 résidence Ernest Masurel